

NOTRE VILLAGE

Seysses-Sauvès



BULLETIN N°7
- AVRIL 2015 -

NOTRE VILLAGE

Seysses-Savès

3 Mot du Marie**4** Notre Commune

Bilan des réalisations 2014
Projets en cours
Bilan Financier

8 La Communauté de communes du Savès

Bilan des principales actions
Travaux réalisés à Seysses-Savès
par la Communauté de communes

10 Gestes**11** Les écoles**12** Quoi de neuf sur la commune ?**13** Quelques données climatiques a Seysses-Savès**14** Les associations

Le Comité des Fêtes
La Société de Chasse
La Société de Pêche
Le Club de Gym
Le Club Ami
Sea Seysses and Sun
Le Club de la Boulouze
Le Volant Seyssois

20 Informations**22** Entreprises



Seyssaises, Seyssois,

Vous nous avez manifesté votre confiance lors des élections municipales et nous vous en remercions. Nous avons remarqué que particulièrement les jeunes ont montré une volonté d'accomplir le devoir civique, cela nous réjouit car c'est une preuve que le devenir de la commune ne les laisse pas indifférents.

Je tiens tout d'abord en ce début d'année à renouveler mes vœux de bonheur, santé et paix pour vous tous et pour ceux qui vous sont chers.

La démocratie passe d'abord par ce bulletin qui est le lien d'information que nous avons promis de vous adresser lors de notre premier mandat.

Je veux souligner une nouvelle fois mon attachement à pérenniser et promouvoir l'essor de la mouvance associative de notre commune. Merci à tous de faire de Seysses-Savès une commune dynamique, active et innovante.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et nous les encourageons à se présenter à la Mairie dès leur arrivée afin de pouvoir les aider dans leurs différentes démarches ou pour leur faire connaître les différents services dont ils peuvent bénéficier.

Je tiens à remercier les Conseillers municipaux sortants pour leur aide précieuse pendant les 6 années passées ensemble : Sophie Couavoux pour son esprit innovant, son dynamisme et sa convivialité ; Christian Manigot qui après 25 ans d'assiduité au sein du Conseil Municipal a été d'une aide précieuse pour nous tous. Merci aussi à notre Secrétaire qui par ses connaissances averties nous tient toujours informés des dernières lois et décrets pour que nous réagissions rapidement et sans se laisser dépasser car aujourd'hui la complexité administrative est de plus en plus lourde.

Nous avons débuté l'année avec des moments difficiles, l'actualité n'a pas été réjouissante, nous espérons un avenir meilleur.

Le Conseil Municipal et moi-même feront en sorte de respecter les engagements pris et feront le maximum pour mener à bien tous nos projets.

En restant à votre disposition,
Cordialement amicalement,

Thérèse Taulet
Maire de Seysses-Savès



NOUVELLE RÉPARTITION DES DÉLÉGATIONS

	Titulaire	Suppléant
La Communauté de communes	Thérèse Taulet	Jean-Marc Lapalu
Syndicat des Eaux Barousse Comminges Savès	Serge Mior Philippe Massarin	Jean Pierre Cavaille Michel Tenne
Sictom Sud Est	Lucie Cayrel - Alain Dardenne	
Electrification de la Vallée de la Save	Elisabeth Fernandez - Marie Ange Boissy	
Pays Porte de Gascogne	Elisabeth Fernandez - Francis Martres	
GESTES Groupement coopératif social et médico-social	Thérèse Taulet - Lucie Cayrel	

BILAN DES RÉALISATIONS 2014

Achat d'une débroussailleuse	419 €
Pose des panneaux d'affichage (réalisée par les Conseillers Municipaux) Busage au-dessous de la salle des fêtes avec aménagement du parking et éclairage de celui-ci. Curage des fossés chemins ruraux	7504.82 €
Achat des 10 bancs pour l'église	7917.60 €
Achat d'une vitrine pour l'église	613.22 €
Pose d'un compteur électrique à la Chapelle du Peyrigué	2557.77 €
BILAN FINAL TRAVERSÉE DU VILLAGE	
Depenses	537 025.30 €
Recettes	
Prêt	200 000 €
Subventions	223 046. 40 €
Récupération TVA	86 265.99 €
Autofinancement	27 712.91 €
	537 025.30 €



PLAN D'URBANISME (PLU)

- La nouvelle réglementation rend caduques tous les POS à partir du 31 décembre 2015. Toutes les communes doivent être munies d'un PLU avant mars 2017. Dans ce cadre-là, voici nos avancements dans la démarche :
- 1^{ère} délibération : 9 janvier 2012 pour la prescription de l'élaboration du PLU.
2^{ème} délibération : 1^{er} décembre 2014 les modalités de concertation dans le cadre de la prescription de l'élaboration du PLU.
- À ce jour : consultation des cabinets d'études du 16 février au 16 mars 2015.
- Choix du cabinet d'études : mi-avril 2015.



PROJETS EN COURS

- Aménagement et accessibilité des Toilettes de la Mairie. À ce jour les travaux ont commencé, nous avons l'avis favorable de la Préfecture et des subventions du Conseil Général et de l'État.
- Réalisation d'un Colombarium.
- Barrières à poser au parking du Peyrigné et à la salle des Fêtes.
- Élaboration du Site Internet de notre commune.



Montants exprimés en euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif voté en 2013	Total réalisé 2014
DÉPENSES		
011 Charges à caractère général	106 272,00 €	47 705,06 €
012 Charges de personnel	17 300,00 €	5 915,35 €
014 Atténuation Produits	8 000,00 €	7 761,00 €
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	1 500,00 €	
023 Virement à la section d'investissement	79 387,00 €	
65 Autres charges de gestion courante	46 000,00 €	30 707,98 €
66 Charges financières	10 800,00 €	103 714,75 €
TOTAL DES DÉPENSES	269 259,00 €	103 714,75 €

RECETTES		
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	131 442,00 €	
70 Produit des services	520,00 €	195,00 €
73 Impôts et taxes	31 197,00 €	33 639,95 €
74 Dotations et participations	100 100,00 €	101 281,46 €
75 Autres produits gestion courante	6 000,00 €	5 400,00 €
77 Produits exceptionnels	- €	67,61 €
TOTAL DES RECETTES	269 259,00 €	140 584,02 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	168 311,27 €
-----------------------------------	---------------------



Montants exprimés en euros

SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget primitif voté en 2013	Total réalisé 2014
DÉPENSES		
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	19 670,00 €	
020 Dépenses imprévues investissement	1 500,00 €	
16 Remboursement d'emprunts	99 325,00 €	98 458,38 €
21 Immobilisations corporelles	13 000,00 €	8 336,60 €
23 Immobilisations en cours	84 713,55 €	14 521,77 €
458 Opérations sous mandat		
Aménagement traversée village		
TOTAL DES DÉPENSES	218 208,55 €	121 316,75 €

RECETTES		
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		
021 Virement de la section de fonctionnement	79 387,00 €	
10 Dotations fonds divers réserves	138 822,00 €	113 338,13 €
13 Subventions d'investissement		27 919,00 €
16 Emprunts reçus		
203 Frais d'études		
Aménagement traversée village		
TOTAL DES DÉPENSES	218 209,00 €	141 257,13 €

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	270,38 €
----------------------------------	-----------------

EXCÉDENT GLOBAL 168 040,89 €



Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le nouveau conseil communautaire a été installé le 16 avril 2015 avec 44 conseillers communautaires issus de 32 communes soit : 6 pour Lombez et 8 pour Samatan et 1 par petites communes automatiquement le Maire et un adjoint suppléant.

Au cours de l'année 2014, 7 conseils communautaires ont eu lieu chaque fois dans une commune différente.

Composition du nouvel exécutif communautaire :
Président : Hervé Lefèbvre Maire de Samatan -
1^{er} Vice-Président chargé de la Voirie : Alain Sancerrey Maire de Pellefigue - 2^{ème} Vice-Président chargé des Finances : Jean Pierre Cot Maire de Lombez - 3^{ème} Vice-Président chargé de la Restauration Scolaire : Pierre Lacomme Maire de Montadet - 4^{ème} Vice-Présidente chargée des Ecoles de l'Enfance et de la Jeunesse Thérèse Taulet Maire de Seysses-Savès - 5^{ème} Vice-Président chargé du Développement Économique et de l'Aménagement de l'espace Christian Daignan Maire du Bezeril.

La Communauté de communes a environ 10 000 habitants avec 12 écoles avec 800 enfants scolarisés, 415 km de voirie, 75 agents contractuels et titulaires sont employés.

Contact :

Angelique Clergue

Téléphone : 05 31 00 46 90

email : contact@gersnumerique.fr

www.ccsaves32.fr

BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS

Vous avez dû recevoir dans vos boîtes à lettres le premier Bulletin de la Communauté de communes. Trois fois par an vous recevrez de nouvelles informations.

Le 12 janvier 2015 une réunion a été programmée avec les Directrices et Directeurs d'écoles afin de pouvoir mettre en place une meilleure coordination. Madame LAVIT Inspectrice de l'Académie était présente : il a été proposé le déploiement du numérique dans les écoles. Une subvention sera octroyée par l'Etat.

Vu l'évolution des effectifs des élèves scolarisés, le protocole pluri-annuel a été abordé.

Il a été demandé de lister tous les besoins scolaires (fournitures, matériel) afin de mutualiser les achats.

Le jeudi 5 février 2015, la Communauté de communes et la CAF du Gers ont signé officiellement le lancement de la première convention territoriale globale de services aux familles du département et de la région Midi-Pyrénées.

La convention territoriale de services aux familles (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

Comme l'eau et l'électricité autrefois, nous devons aujourd'hui assurer l'accès à Internet, Très Haut Débit partout et pour tous en Midi-Pyrénées.

Le Syndicat Mixte Gers Numérique a été créé en juillet 2013. Le but est que tous les foyers gersois aient un débit minimum de 8 Mbit/s.

Cette augmentation de débit va se faire progressivement jusqu'en 2017 dans toutes les Communautés de communes du département par l'arrivée de la fibre à tous les sous-répartiteurs dont celui de Garravet qui a été repêché par notre Communauté de communes comme celui de Tournan, Montadet, Pompiac et Gaujac, le coût pour les 5

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



sous-répartiteurs est entre 15 et 20 000 euros par an pendant 15 ans pour notre collectivité.

Le sous-répartiteur qui nous concerne devrait être raccordé à la fibre courant décembre 2016.

Actuellement nous sommes couverts par le Wi-Fi cette couverture va nous permettre dès la fin de cet été d'avoir un débit de 20 Mégas. C'est la société Nomotech qui a été retenue sur le département pour réaliser cette montée en puissance pour les foyers de notre commune.

Pour les foyers qui ne sont pas couverts par le Wi-Fi et qui ont besoin d'un débit important, la solution satellitaire existe, cela a un coût d'environ 500 à 550 euros.

Une subvention peut être attribuée de 400 euros maximum en sachant que 150 euros resteront toujours à la charge du demandeur. Pour les communes de Samatan et Lombez, la fibre sera amenée dans chaque foyer, la population est dense, il y a des entreprises, des zones d'activité, maisons de retraite, hôpitaux. La répartition de ces investissements est de 60 % C.G. et 40 % les C..

Le coût pour notre Communauté de communes est d'environ entre 85 et 90 000 euros par an pendant 20 ans.

Ce dossier représente un investissement de 91 millions 500 mille euros pour notre département. Des aides de l'État et de la Région sont de l'ordre de 58%. Reste à la charge du syndicat de 38 millions 700 mille euros avec une répartition de 60 % pour le conseil général et 40 % à la charge des Communautés de communes ; pour la CC du savès cela va représenter 85 à 90 000 euros par an pendant 20 ans.

Projet Très Haut Débit pour tous en 2017

Communauté de communes Du Savès



Un courrier de GERS Numérique datant du 5 janvier 2015 nous informe que notre commune avait été sélectionnée parmi les tous premiers chantiers du territoire de notre Communauté de communes. Les études sont en cours et les travaux pourront donc très bientôt démarrer.

TRAVAUX REALISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR NOTRE COMMUNE

- Avril 2014 : débroussailluse sur tous les chemins communaux : le Peyrignac, En Tarride, Route de St Thomas, Chemin de la Jonquette Curage des fossés En Tarride et Chemin de la Jonquette.
- Mai 2014 : Broyage des banquettes sur toute la commune.
- Août 2014 : Broyage des banquettes sur toute la commune.
- Septembre 2014 : bicouche chemin d'En Tarride et aménagement talus (Lamarque).
- Novembre 2014 : élargissement Pont de Pompiac avec busage et élargissement de la route bord de la Boulouze.

Nous rappelons pour ceux qui sont nouveaux sur notre commune que la compétence des voiries est effectuée par la Communauté de communes. La maintenance de nos chemins communaux est planifiée par la Communauté de communes.



GESTES : RAPPEL DE LA CRÉATION DE GESTES

Le service d'aide à domicile de Samatan par voie de conventionnement intervenait depuis 1983 auprès des personnes âgées sur le canton de Samatan.

Mars 2008, les municipalités du canton ont décidé de construire ensemble l'action sociale pour toutes les catégories de population.

Le territoire du canton de Samatan était en mutation démographique. L'arrivée de nouveaux habitants et de retraités pour la plupart urbain, éloignés de leur famille, modifiait les contacts sociaux et les attentes en matière de services publics.

Face aux exigences du nouveau cadre juridique, les CCAS du canton ont souhaité accentuer cette coopération et la doter d'une structure juridique appropriée.

Leur choix s'est porté sur le groupement de coopérative sociale et médico-sociale qu'ils ont décidé de construire entre eux par une convention.

Mars 2010 : ce groupement a pris le nom de « GESTES » Groupement pour une Entraide Sociale Territoriale En Savès.

Les différents services

- Aide à la personne : Service d'Aide à Domicile (Public : Personnes âgées handicapées ou fragiles dans les gestes du quotidien).

- Portage des repas : tous les jours sauf le dimanche (Public : Personnes âgées handicapées, personnes présentant un état de santé ou d'autonomie nécessitant ce portage).
- Transport à la demande : favoriser les déplacements entre le domicile et le marché de Samatan le lundi (coût 3€ aller-retour) arrivées sur le marché à 9 h 30, départ 12 h. Un local et service de consigne est disponible gratuitement pour les usagers : réservation et contact 05 62 07 08 01.
- Atelier d'animations : favoriser les rencontres et créer des liens autour d'une activité manuelle en groupe (peinture, modelage) le lundi et mercredi après-midis à Samatan, possibilité de prendre les personnes au domicile.

Des après-midis récréatives sont proposées : le but est de permettre à des personnes de se retrouver, de parler en ayant pour objectif d'écrire le dire de ces personnes et d'aboutir sur un petit recueil édité. Ce projet a déjà été réalisé par des écoles locales avec les résidents de la maison de retraite.

GESTES fait appel aux dons : vous avez la possibilité de participer à la solidarité du Savès en faisant un don à GESTES (66 % de votre don est déductible des impôts). GESTES s'engage à utiliser vos dons dans le but d'améliorer l'action sociale au quotidien et à assurer une traçabilité rigoureuse, à informer toutes les personnes de l'utilisation des fonds qui seront collectés.

Pour prendre contact :

GESTES GCSMS

49 rue du Marcadiou 32130 SAMATAN

Tel. 05 62 07 82 73

06 77 97 41 51

Gestes.accueil@orange.fr



LE RPI DE NOILHAN - POMPIAC - SEYSSSES-SAVÈS

Renseignements pratiques

L'inscription dans les écoles se fait au préalable dans les Mairies dont dépendent les écoles. Celle-ci délivre un certificat d'inscription qu'il faut présenter au directeur de l'école avec le Livret de famille, un certificat médical attestant que l'enfant est apte à la vie en collectivité et que l'enfant a subi toutes les vaccinations obligatoires ou justifié d'une contre-indication.

L'ALAE à Noilhan, Pompiac et Cazaux-Savès fonctionne le matin de 7 h 30 à 8 h 50 et le soir de 16 h 30 à 19 h. Il accueille les enfants des trois écoles en attendant l'heure des cours et du ramassage scolaire selon le choix des parents.

Le devenir de nos Écoles :

Notre principale préoccupation est l'effectif des différentes classes. Aujourd'hui il y a une baisse évidente et un poste d'enseignant a été supprimé sur Noilhan à la rentrée 2014.

Un protocole est en train de se mettre en place sur le département du Gers.

Il faut savoir que sur 463 communes du Gers nous avons 179 communes avec écoles, 26 % des écoles sont en R.P.I.. Cela veut dire des classes éparpillées sur plusieurs communes et des écoles à une classe d'où la difficulté lors de l'absence de l'enseignant de pouvoir assurer la classe avec un effectif de remplaçants de 4 pour tout le Gers.

Le protocole nous oblige à réfléchir comment regrouper les classes pour un meilleur accueil des enfants. Une concertation sera faite pour définir et partager les priorités et rendre les opérations de carte scolaire plus lisibles et en tenant compte des difficultés des familles sur des sites plus ou moins favorables à l'accueil.





L'ANNÉE DE 2014, CENTENAIRE DE LA DÉCLARATION DE GUERRE DE 1914

Le 1^{er} août 1914, le tocsin a sonné la mobilisation de tous les hommes rassemblés sur toutes les places des villages. Pour commémorer ce triste événement, toutes les communes de France ont décidé de sonner le tocsin le 1^{er} août 2014 à 17 h.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, et du dépôt de la gerbe traditionnelle, nous avons par devoir de mémoire rappelé cette date fatidique.

L'église de Seysses-Savès inscrite sur les édifices du patrimoine gersois a ouvert ses portes lors des deux journées du Patrimoine le 20 et 21 septembre 2014. Afin de mettre en valeur quelques reliques qui appartiennent à notre église, nous avons installé une vitrine que nous avons placée au cœur de l'église. Ainsi nous pourrions en toute sécurité voir ces objets qui étaient enfermés dans des sombres placards.

Vie paroissiale à Seysses-Savès en 2014

■ Dimanche 27 avril 2014 : Nous nous sommes rassemblés avec les Seyssoises et les Seyssois pour la canonisation de Jean XXIII et Jean-Paul II qui nous a fait l'honneur de nous adresser la bénédiction papale. Les cloches furent sonnées au moment de la canonisation, hommage que nous avons rendu à ces deux grands personnages.

■ Samedi 31 mai 2014 : Jour de la visitation : Marie rend visite à Elisabeth, nous fêtons Marie notre mère à tous. Elle fût fêtée dans la prière et la ferveur, la cérémonie clôturée le verre de l'amitié fût servi dans la Salle Polyvalente dans une ambiance conviviale et fraternelle.

■ Samedi 20 et dimanche 21 septembre : journées du patrimoine. L'église Sainte Croix resta ouverte ces deux journées afin d'accueillir les visiteurs qui purent admirer des objets liturgiques, des vêtements ecclésiastiques ainsi que des bibles anciennes.

■ Dimanche 25 décembre 2014 : En ce jour du 25 décembre nous célébrons la messe de Noël, l'office fût célébré par le Père Christophe Adler. Nous avons agréablement terminé la cérémonie autour de la crèche avec beaucoup d'attention et d'animation. Nous remercions les personnes présentes ainsi que les villages environnants pour leur présence.





SYNTHÈSE CLIMATOLOGIQUE 2014 À SEYSSSES-SAVÈS



	Températures (°C)				Hydrométrie (mm)	
	SEYSSSES-SAVÈS			BLAGNAC	SEYSSSES	BLAGNAC
	Minimales	Maximales	Moyennes	Moyennes		
Janvier	3.03	9.11	6.07	5.5	183	52
Février	2.22	9.71	5.97	6.5	92.5	52
Mars	6.15	15.03	10.59	9	73.5	54
Avril	8.05	17.05	12.55	11	69.5	67
Mai	9.28	17.46	13.37	15	146	77
Juin	13.25	22.24	17.75	18.5	114	64
Juillet	18.88	30.08	24.48	21	57	45
Août	17.22	27.95	22.58	20.5	37	51
Septembre	14.96	25.23	20.1	18.5	39	52
Octobre	13.22	21.95	17.59	14	49.5	52
Novembre	6.11	11.4	8.76	8.5	18.2	51
Décembre	3.45	11.33	7.39	6	32.5	52
Moyenne annuelle	9.65	18.21	13.93	13.8	1075.5	669

Autres données :

Nombre de jours d'orage avec pluie	31
Nombre de jours de neige	0
Nombre de jours de gelée	5
Nombre de jours au-dessus de 30°	18
Nombre de jours au-dessus de 35°	0
Dernière gelée hiver 2012/2013	pas de gelée
Première gelée hiver 2013/2014	23 déc. 2014

Rappel des records :

Record de froid :	- 12° le 18 janvier 1987
Record de chaud :	42.1° le 13 août 2003
L'année la plus chaude :	15.47° en 2011
L'année la plus froide :	12.4° en 1991-1992
L'année la plus sèche :	448.5 mm en 1989
L'année la plus pluvieuse :	1 075 mm en 2013

2014 est classée au 3^{ème} rang des années des plus douces avec une moyenne de 15.24°C (étude faite de 1987 à 2014). Cette moyenne est largement supérieure aux normales saisonnières avec 1.44°C de plus. Cela est dû à un hiver doux sans aucune gelée et un automne exceptionnellement agréable jusqu'à fin novembre. Malgré un été avec des pluies plus conséquentes, les températures ont été conformes.

On a eu une année avec des pluies assez présentes avec 234.5 mm de plus, c'est dans la lignée de l'année précédente. Les orages ont été présents de manière importante avec 31 jours contrairement aux gelées qui sont de 5 jours (fin décembre 2014). Il n'y a pas eu de période très chaude (0 jour au dessus de 35°C). En résumé, 2014 a été une année plutôt agréable surtout en septembre, octobre et novembre.



LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous propose des manifestations qui contribuent à l'animation de notre village tout au long de l'année. Vous retrouverez donc les soirées habituelles, pour lesquelles nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux.

Dès le début de l'année, le 3 janvier, le Comité vous a proposé La Ronde des Crèches sur le canton de Miradoux. Cette soirée a été concrétisée très rapidement, elle a permis de visiter les neufs crèches du canton, en terminant à l'Auberge de Bardigues, pour la grande satisfaction des plus petits aux plus grands.



Pour le Printemps,

Une soirée théâtre est prévue pour le samedi 4 avril, nous retrouverons la troupe du Salmanazar de Mondonville, qui interprétera une comédie, UNE CLEF POUR DEUX :

Henriette mène une double vie entre ses deux amants, bien évidemment tous deux sont mariés et elle fait tout pour qu'ils le restent. Afin de gérer la situation et les imprévus, elle s'est inventée une mère possessive, autoritaire et bigote. Un beau jour, une vieille amie débarque d'Australie et la mécanique bien huilée mise au point par Henriette s'enraye...

La traditionnelle Mounjetado aura lieu le samedi 18 avril, préparée par le traiteur Calbet, l'animation de la soirée a été confiée au duo de variété ANTCHOUKI avec un répertoire composé de tubes de la variété française et internationale, du disco, des années 80, pour danser, chanter et faire la fête dans la convivialité et la bonne humeur.



Pour l'Été,

La Soirée Grillades du Peyrigué a été arrêtée le samedi 18 juillet en espérant que le temps le permette. Dans le cas contraire, un repli à la salle des fêtes est prévu. Cette soirée est entièrement organisée par les Membres du Comité avec la participation active de Françoise et Gilbert Deluc.

La fête locale se déroulera le 5 et 6 septembre, temps fort de toutes nos festivités. C'est l'Orchestre Etincelle qui animera la soirée du samedi soir et une Disco mobile clôturera celle du dimanche soir.

Animations habituelles pour le dimanche après-midi avec pétanque, jeux gonflables et goûter pour les enfants.





Pour l'Automne,

Une soirée chant/variété et une soirée théâtre sont en cours de préparation, mais les dates ne sont pas encore arrêtées.

Nous ne pouvons terminer sans évoquer les concours de belote, un vendredi soir sur deux, de début novembre à fin avril.

Le Comité des fêtes espère que ce programme fera le bonheur des Seyssois. Un public fidèle et nombreux récompense un investissement généreux de tous les membres.





LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE

En 2014, la Société de pêche a mis 150 kg de truites répartis dans la Boulouze, l'Aussoue et la Save soit 600 truites.

Ce lâcher a été retardé par la forte montée des eaux mais a tout de même été fait grâce à la participation des pêcheurs qui ont tout mis en œuvre pour optimiser l'ouverture de la pêche à la truite !

Pour 2015, des changements nous sont imposés par la Fédération de pêche du Gers qui a supprimé les cartes " carton " ; donc, seule l'obtention des cartes par internet est possible. Deux solutions vous sont proposées soit vous faites votre carte sur internet (www.cartedepeche.fr) en précisant bien la société de pêche de " labastide-savès " soit vous rendez chez Alain LAMARQUE (06 59 18 89 06) qui est en mesure de vous la faire grâce à un outil informatique relié à la Fédération départementale.

Pour la saison 2015, un lâcher de 160 kg (640 poissons) de truites est prévu pour l'ouverture du 14 Mars et avant l'été un lâcher de goujons si le niveau de l'eau le permet.

Bonne saison de pêche à tous,

Alain Lamarque
Président de la Société de Pêche

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'Association de Seysses-Savès compte toujours un nombre constant de chasseurs. Des lâchers de gibier ont eu lieu plusieurs fois dans la saison. Les battues chevreuils, sangliers et renard se sont déroulées à la même fréquence de l'année précédente.

Le banquet de la chasse s'est déroulé le 21 février 2015 dans une ambiance très conviviale et un menu « très léger... » très traditionnel.

Nous comptons sur vos motivations pour venir nous rejoindre.

Christian Manigot (Président)
Tél 05 62 62 59 27
Tél 06 45 64 14 53

PEINTURE AU PASTEL

L'atelier peinture au Pastel s'est étoffé puisqu'à l'ouverture des cours l'effectif a doublé. Donc de ce fait nous avons dû ajouter un cours supplémentaire. Notre enseignante Nadine Roulleaux, membre des pastellistes de France nous enseigne cet art magnifique ou chacun peut exprimer son talent que l'on soit débutant ou confirmé.

Les cours se déroulent soit un vendredi ou un samedi par mois dans la salle polyvalente de Seysses-Savès avec des thèmes variés proposés.





LES ASSOCIATIONS

CLUB DE LA BOULOUSE

Le club de la Boulogne adhère à Générations mouvement Fédération du Gers. Il regroupe principalement les adhérents des communes d'AURADÉ, ENDOUFIELLE, POMPIAC et SEYSSES-SAVÈS et quelques habitants des communes voisines qui sont venus nous rejoindre.

Cette année, l'association compte 99 membres. D'abord ouverte aux personnes retraitées, aujourd'hui elle accueille toutes personnes quel que soit leur âge.

Elle a pour objet

- De créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ces membres.
- D'aider à résoudre certaines difficultés des membres en les informant, les conseillant et les soutenant.
- De participer à l'animation de la vie communale dans le respect des convictions de chacun.
- D'organiser des déplacements et voyages ainsi que diverses activités et manifestations dans l'intérêt de ses membres.



Le club se réunit

Tous les 2^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30 dans la salle des fêtes de Pompiac pour jouer au loto et à la belote.

Tous les 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h 39 à 17 h 30 dans la salle des fêtes de Seysses-Savès pour jouer à la belote et aux jeux de société.

Le loto annuel du 6 avril 2014 s'est déroulé dans la salle des fêtes d'AURADÉ. Il a attiré beaucoup de monde. Les adhérents n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer la salle, les lots et réaliser des gâteaux. Cette après-midi a été une belle réussite.

Le 19 juin, c'est 73 membres qui se sont retrouvés à Seysses-Savès autour du repas préparé par les Ets CALBET et le 27 novembre 78 gourmands se sont réunis au restaurant à Castillon Savès.

Le 25 septembre, 44 adhérents sont partis tôt, en direction de Sète. C'est sous le soleil qu'ils ont découvert la ville et ses canaux. Le bateau nous attendait pour une promenade où chacun a pu voir le fond de la mer, l'eau était claire et les oursins nombreux. Mais déjà midi, le restaurant sur le port nous accueillait et la gardiane de taureau a été appréciée. L'après-midi, le petit train nous a promené dans la ville et l'heure du départ est arrivée trop vite. La journée a été fatigante mais riche en souvenirs.



Le 16 décembre, nous avons visité la faïencerie du vieux Martres à Martres Tolosane puis nous sommes allés au cabaret « les moulins des roches » à Mauzac. Le repas était délicieux et le spectacle magnifique. Une journée en couleur dans cette saison plutôt grise.

Nous n'oublierons pas ceux qui nous ont quitté Julienne MASSARIN, Antoine OGNO et Georges ZARATE qui a été trésorier du Club pendant plusieurs années ; nous pensons à leur famille.



Le Club sera heureux de vous accueillir à son loto annuel le **dimanche 12 avril 2015 à 14 h 30 à Auradé** et à son assemblée générale qui se réunira le **mercredi 11 février 2015 à 14 h 30 à POMPIAC**.

Composition du bureau

Présidente : Lydie FABRE
Co-Présidente : Ginette DINSE
Vice-Présidente : Renée REY
Vice-Présidente : Gabrielle SAINT LAURENS
Secrétaire : Gilles TAULET
Secrétaire adjoint : Hubert SICARD
Trésorier : Roger DINSE
Trésorier adjoint : Maria CLAUZET

Vous avez du temps libre, nous serons heureux de vous accueillir pour passer un moment en toute convivialité.

Au nom du Club, je remercie les quatre municipalités qui nous aident financièrement et mettent les salles à notre disposition.

La Présidente

LE CLUB AMI

Qui sommes-nous?

Nous sommes une association de loi 1901 à but non lucratif. Nous fonctionnons grâce à des personnes bénévoles.

Nous proposons des animations ponctuelles et des activités régulières culturelles et artistiques aux jeunes et aux adultes sans que l'argent ne soit un handicap, dans le but de créer des liens inter génération et de dynamiser nos villages. Nos mots d'ordre ? Echange, Partage et Découverte.

Nos objectifs?

Initier à diverses activités culturelles et manuelles, favoriser les échanges inter générationnels, créer des animations dans les villages pour resserrer le tissu rural et associatif, impliquer et responsa-

biliser adultes, parents et enfants dans diverses manifestations afin de mieux se connaître et s'entraider, donner l'accès à tous à diverses activités quelques soient les moyens financiers, éveiller la curiosité et le sens critique.

Nos activités?

Chaque semaine, le club A.M.I. c'est : 3 ateliers théâtre jeune, 1 atelier théâtre adulte, 1 atelier chant enfant, 1 atelier chant ados/adulte, 1 atelier couture, 1 atelier mosaïque, 1 atelier danse africaine, 1 atelier djembé.

Et ponctuellement : l'incontournable Môm'en scène, des stages de formation, un voyage et de nombreuses sorties culturelles à des prix réduits.

Nos lieux d'interventions?

Cazaux Savès, Lahas, Noilhan, Pompiac, Seysses-Savès, Saint Andre.

Nous tenons à remercier la commune de Seysses-Savès qui, l'année dernière, a su accueillir chaleureusement les rencontres Mom'en Scène et la fête de l'association.

Afin de partager à nouveau ces rencontres théâtrales de grande qualité, nous vous attendons nombreux les 6 et 7 Juin à Seysses-Savès pour Mom'en Scène et son incontournable soirée d'improvisation du samedi soir.

Ci-joint le lien vers la video des rencontres : https://www.youtube.com/watch?v=uH7z_U1wHNM

Et c'est toujours à Seysses-Savès, le 14 juin, que le club A.M.I. vous propose sa fête de fin d'année. L'après-midi, venez découvrir le travail de nos ateliers et le soir, le club A.M.I. vous convie à un apéritif dinatoire et à son concours de gâteaux, le tout animé par « Les couleurs du temps ».

Vous pouvez contacter :
Danièle Alonzo
clubami@gmail.com
05 62 07 93 39



LE VOLANT SEYSSOIS

Non, ce n'est pas du sport automobile mais la nouvelle association de badminton à Seysses-Savès, qui a débuté en septembre 2014.

Elle compte à ce jour 16 adhérents assidus et motivés. Pour ceux qui souhaitent essayer et rejoindre l'association, des places sont encore disponibles.

Deux séances ont été ouvertes : de 19 h à 20 h 30 et de 20 h 30 à 22 h le mercredi, pour permettre aux plus jeunes de participer. Nous remercions la municipalité de nous prêter gracieusement la salle des fêtes François Cavaillé.

Donc, si vous avez envie de taper le volant sans complexe et sans compétition dans une ambiance joyeuse et conviviale, alors rejoignez-nous le mercredi soir à Seysses.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez me joindre au 05.62.62.04.63.

Lucie Cayrel



SEA SEYSSSES AND SUN

Les années passent et nous sommes toujours heureux de participer à l'organisation des festivités de Seysses-Savès.

Nous continuons à suivre les artistes qui se sont présentés à Seysses-Savès. De plus en plus de ces groupes montent sur des scènes importantes telle celles du Festival de Ségoufielle, du Bikini et font la première partie d'artistes profes-

sionnels. Ces groupes se souviennent tous de leur passage à Seysses-Savès.

Nous avons évoqué quelques projets sur le développement de l'association au sein du village qui restent en suspens.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SEYSSSES-SAVÈS

Encore une saison positive pour notre association gymnastique volontaire avec des inscriptions très satisfaisantes.

Nous avons débuté la saison avec de nouveaux intervenants, Nathalie qui nous a coachés pendant 10 ans a arrêté ses cours à la fin de dernière saison. C'est Fanny, une jeune femme de 26 ans, dynamique qui la remplace le mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 pour les cours de cardio-STEP. Les adhérents apprécient son cours, qui répond à toutes leurs attentes, les adeptes du step sont comblés. Quant au cours du jeudi soir c'est une jeune femme Fanta qui nous guide pour une heure de renforcement musculaire de 20 h 15 à 21 h 15 ; un cours également tonique. Stéphanie intervient toujours le lundi, jeune femme adorable toujours à l'écoute des participants pour un cours de stretching et Pilate, tout en douceur, de 20 h 30 à 21 h 30.

Les cours s'adressent à tout le monde à partir de 12 ans. Les seniors sont aussi les bienvenus.

Nous avons la chance d'avoir une salle spacieuse et bien chauffée l'hiver, ce qui est apprécié de tous et il règne un climat amical au sein de ce groupe depuis bientôt 13 ans.





Dans le Gers le nombre de cantons passe de 31 à 17. Le canton de VAL DE SAVE réunit aujourd'hui les 40 communes suivantes : Betcave-Aguin, Bézéril, Cadeillan, Castillon savès, Cazaux Savès, Espou, Garravet, Gaujac, Gaujan, Labastide Savès, Lahas, Laymont, Lombez, Monblanc, Mongauzy, Montadet, Montamat, Montégut-Savès, Montpezat, Nizas, Noilhan, Pebes, Pellefigue, Polastron, Pompjac, Puylausic, Sabaillan, Saint André, Saint Elix d'Astarac, Saint Lizier du Planté, Saint Loube-Amades, Saint Soulan, Samatan, Sauveterre, Sauvimont, Savignac Mona, Seysses-Savès, Simorre, Tournan et Villefranche d'astarac.

Carte de la circonscription n°17 : Val de Save. Les communes représentées sont :

- Saint-André
- Lahas
- Castillon-Savès
- Polastron
- Bézéril
- Cazaux-Savès
- Noilhan
- Labastide-Savès
- Pompic
- Seysse-Savès
- Samatan
- Nizas
- Savignac-Moria
- Simorre
- Betche-Aguin
- Pellefigue
- Mongausy
- Montamat
- Gaujac
- Sauveterre
- Lombex
- Monblanc
- Pélobes
- Sabailan
- Espoon
- Puyfauque
- Montaudet
- Saint-Mont
- Montégut
- Saint-Loubes
- Villefranche
- Tournan
- Cadeillan
- Garravet
- Saint-Lizier
- Laymont
- Gaujan
- Montpézat

Arrondissements
et cantons
du **Gers**



ÉTAT CIVIL

Date	Naissances
4 Juillet	BRODEAU NIELS Laurent
8 Aout	BODINAU LEROUX Annouk Désirée Clothilde
Date	Décès
24 Mai	DEVILLIERS GAINCHE Berthe
14 Juin	VERDAULON MASSARIN Julienne Marie Jeanne

LISTE DES NUMÉROS UTILES

Pompiers	18 ou 05.62.62.54.48
Police	17
Samu	15
Samu social	115
Gendarmerie de Samatan	05.62.62.30.02
Office de Tourisme de Samatan	05.62.62.55.40
Préfecture	05.62.61.44.00
Conseil Général Auch	05.62.67.40.48
Centre Social Samatan ccas	05.62.07.82.73
Trésor Public Lombez	05.62.62.32.39
Caf	05.62.61.60.01
Edf-Gdf dépannage	08.01.33.30.09
France Télécom	05.62.63.30.53
La poste Samatan	05.62.62.33.01
Centre anti-poison	05.61.77.74.47
Sictom sud-est	05.62.62.44.87
Service des eaux Barousse Lombez	05.62.62.55.99

Permanence de la Mairie : le lundi de 16 h 30 à 18 h 30 (téléphone et Fax : 05.62.62.03.51)
Location de la Salle des Fêtes : s'adresser à la Mairie.



OC'ASSURANCES

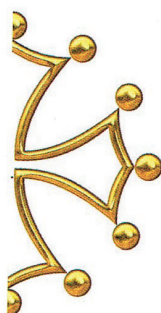
LIONEL NEVEUX

COURTIER

06.03.56.65.04

LE VILLAGE
32130 SEYSSES-SAVES

ocassurances@gmail.com



CONTACT

COURTIER ASSURANCES

06 03 56 65 04

ocassurances@gmail.com

CONTACT

PAYSAGISTE

06 62 62 43 40

06 12 40 02 97



SALARD PAYSAGE

*Spécialiste en tailles de haies
et arbres fruitiers
Elagage et abattage
Création d'espaces verts
Conseils à domicile*

05 62 62 43 40 - 06 12 40 02 97

Entarride - 32130 SEYSSES-SAVES
SIREN 443599394



SHIATSU

le bien être au bout des doigts

Thierry FERRAZ
Praticien Shiatsu

rééquilibrage énergétique
stress, migraine, fatigue

tel pour RDV: 06 19 06 17 71

32130 SEYSSES SAVES

CONTACT

PRATICIEN SHIATSU

06 19 06 17 71

CONTACT

NATUROPATHE COACHING

05 62 62 04 01

06 21 79 05 78

coaching-equilibre@orange.fr



Valérie Dostes

05 62 62 04 01 ou 06 21 79 05 78

Naturopathe
Professeur d'éducation physique

coaching-equilibre@orange.fr
coaching-equilibre.over-blog.com

Seysses Saves 32130 et l'Isle Jourdain 32600





SEJOUR CHASSE

Quand la chasse devient une aventure



Nicolas Lajous
Guide de chasse
sejour.chasse@hotmail.fr

Approche du chevreuil, cerf,
isard, brocard noir, ...

Caille des blés...

Chasse en pays nordiques

+33 (0)6 30 18 91 10
www.sejour-chasse.fr

CONTACT

GUIDE DE CHASSE

06 30 18 91 10
sejour.chasse@hotmail.fr
www.sejour-chasse.fr

CONTACT

CHAMBRES D'HÔTES

05 62 07 59 86
06 28 27 24 06
moulindencor@orange.fr
www.moulin-dencor.fr



Moulin d'Encor

Ouvert toute l'année

Chambres et table d'hôtes
Spécialités gersoises

32130 Seysses-Sauvès (Gers)

Tél. 05 62 07 59 86 06 28 27 24 06

<http://www.moulin-dencor.fr> moulindencor@orange.fr

- eurl societe d'empian
negoce materiel agricole
- saint crik jean paul
achat vente poid lourd
- lieu dit empian
seysses saves 32130
- 0562620342
0671639359
critique.saint@wanadoo.fr



CONTACT

MATERIEL AGRICOLE POIDS LOURDS

05 62 62 03 42
06 71 63 93 59
critique.saint@wanadoo.fr

CONTACT

TRAVAUX PEINTURE TAPISSERIE

Sonia Marchesi
Lieu Dit Les Mayolles
32130 Seysses Saves

CONTACT

TRAVAUX MAÇONNERIE

Christophe Tardivo
Lieu Dit Les Mayolles
32130 Seysses Saves

nos élus



NOTRE VILLAGE

Seysses-Sauvès

BULLETIN N°7
- MARS 2015 -